

RAPPORT DU JURY

Concours externe de technicien-ne recherche et formation classe normale
BAP B

Emploi type : B4X41 - Technicien-ne en chimie et sciences physiques
Session 2022

1 - Introduction

La session 2022 du concours externe de recrutement de technicien de recherche et formation de classe normale, dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et sciences des matériaux) et l'emploi type Technicien-ne en chimie et sciences physiques a été organisée par l'Institut National Polytechnique de Toulouse pour les académies de Bordeaux (2 postes), Montpellier (2 postes) et Toulouse (1 poste).

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 30 mai 2022.

L'épreuve d'admission s'est déroulée les 23 et 24 juin 2022.

2 - Composition du jury :

Monsieur AIMAR Pierre, directeur de recherche de 1ère classe, président, Centre national de la recherche scientifique, Toulouse.

Madame GUIFFREY Pascale, ingénieure d'étude de classe normale CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Montpellier.

Madame MATURANO Marie-Dolorès, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Madame BONNARD Isabelle, maître de conférences hors classe, Université de Perpignan, Perpignan.

Madame GUILLET Valérie, maître de conférences de classe normale, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame LATAPIE Laure, ingénieure d'études de classe normale cnrs, Centre national de la recherche scientifique, Toulouse.

Monsieur MANGERET Guillaume, professeur certifié et assimilé de classe normale, Rectorat de l'académie de Montpellier.

Monsieur HEBRARD Gilles, professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, suppléant, Institut national des sciences appliquées de Toulouse.

Monsieur VERGNES Hugues, maître de conférences hors classe, suppléant, Institut national polytechnique de Toulouse.

3 – Données quantitatives :

BAP	Corps	Nature	Emploi type	Académie	Nb de postes	Phase d'admissibilité		Phase d'admission		
						Nb d'inscrits	Nb d'admissibles	Nb de présents	Nb d'admis LP	Nb d'admis LC
B	TECH	Externe	B4X41 Chimie et sciences physiques	Bordeaux	2	9	4	3	2	1
				Montpellier	2	14	6	5	2	2
				Toulouse	1	7	2	2	1	1

4 – Données qualitatives :

4-1 Déroulement du concours, appréciation et résultats :

Le jury était complet et a travaillé de manière collégiale au cours de toutes les étapes. Toutes les décisions ont été prises, après discussion, à l'unanimité.

Les âges des candidats s'étalent de 27 à 64 ans. Leur diplôme le plus élevé varie du baccalauréat au doctorat. Ils font état d'une expérience professionnelle (hors stages inclus dans leurs cursus) dans un large spectre d'activités.

16 candidats sur les 30 inscrits se sont présentés à l'épreuve d'admissibilité organisée dans l'amphithéâtre de 300 places de l'ENSIACET, ce qui a permis de respecter les distances barrières entre les candidats. 2 membres du jury et 3 membres du service Ressources Humaines de Toulouse-INP ont assuré une permanence pendant l'épreuve qui a duré exactement 3 heures. Aucun incident n'est à signaler dans le déroulement de l'épreuve écrite.

2 candidats qui avaient demandé des tiers-temps supplémentaires ne se sont pas présentés.

4-2 Sélection du sujet et correction des épreuves écrites :

Le jury avait préparé une épreuve écrite comportant 11 parties correspondant aux domaines de compétences attendus d'un technicien-ne en chimie et sciences physiques, tenant compte des spécificités décrites dans les 5 fiches de postes validées par les expertes. Les membres du jury s'étaient collectivement accordés à l'avance sur des réponses-types à chacune des questions.

Chaque copie a été corrigée par au moins deux membres du jury qui se sont strictement référés au jeu de réponses-types convenues au préalable et au barème convenu à l'avance. L'un des membres du jury s'est chargé plus spécifiquement des questions portant sur la motivation.

Quatre candidats ont obtenu des notes inférieures à 12/20 et n'ont pas été considérés comme admissibles. A l'issue de cette épreuve, le nombre d'admissibles était au moins deux fois supérieur au nombre de poste pour chacune des académies.

4-3 Déroulement des auditions :

Les auditions se sont déroulées le 23 et le 24 juin. Le jury avait organisé les convocations de manière à disposer de suffisamment de temps pour discuter individuellement des candidats et de leur adéquation aux postes de l'académie dans laquelle ils postulaient. Deux candidats déclarés admissibles ne se sont pas présentés à l'oral d'admission. La date et l'horaire de l'oral d'un candidat ont été adaptés de manière à lui permettre de passer un concours dans une autre académie.

La durée des auditions (25 minutes) a été strictement respectée pour tous les candidats.

Au final, le jury considère que les candidats auditionnés ont réalisé de très bonnes prestations. 5 candidats ont été jugés, par leur parcours et leur motivation, les mieux adaptés aux 5 profils de poste. De plus, trois candidats dont les prestations et états de services étaient convaincants, ont été placés en liste complémentaire (1 pour Bordeaux et 2 pour Montpellier). Un seul candidat n'a été retenu ni sur liste principale, ni sur liste complémentaire.

5 – Données administratives :

Points positifs :

La logistique du concours a été assurée avec beaucoup de diligence et d'efficacité par la personne en charge à Toulouse-INP.

Toutes les décisions ont pu être prises à l'unanimité du jury, dans un état d'esprit ouvert et constructif.

Tous les candidats retenus paraissent répondre aux attentes décrites dans les fiches de poste par leurs qualités professionnelles et leur motivation

Problèmes éventuellement rencontrés :

Rien à signaler.

Remarques autres :

6 – Conclusion :

Aux yeux du jury, ce concours a donné leur chance à tous les candidats de manière équitable et a permis de faire ressortir les personnes les mieux adaptées à chaque profil grâce à une discussion ouverte et sincère au sein du jury.

Pour le jury

Le Président Pierre AIMAR

